



Publié sur REEA (<https://ree-auvergne.org>)

[Accueil](#) > Vannerie sauvage

Vannerie sauvage

CPIE Clermont-Dômes
1 rue des Colonies - Theix
63122
Saint-Genès-Champanelle
Stéphan
Oleszczynski
04 73 87 35 21
contact@cpie63.fr [1]
[Bienvenue au CPIE Clermont-Dômes](#) [2]

Adhérent CREEA

Participants:

[Adulte](#) [3]

Thème:

[Pédagogie - Education - Formation](#) [4]

Dates:

Lundi 10 Février 2020 - Mercredi 12 Février 2020

Lieu:

CPIE Clermont-Dômes

Inscription et tarifs:

Tarif de la formation :

- Frais pédagogiques : 10.95 €/heure soit pour 3 jours (21 heures)
- 230 € par participant pour les 3 jours de formation

Ce tarif comprend :

L'ensemble des frais pédagogiques et d'inscription, l'encadrement des 3 journées par un formateur en environnement spécialisé en vannerie sauvage, la mise à disposition de matériel pédagogique et de la documentation

Le CPIE Clermont-Dôme étant un organisme de formation agréé et référencé DATADOCK, une prise en charge des frais reste possible dans le cadre de la formation professionnelle des salariés (plan de formation, CPF) et/ou par pôle emploi pour les demandeurs d'emploi. Des facilités de paiements (paiement en plusieurs fois) pourront être envisagées en cas d'autofinancement.

Contact renseignements :

contact [at] cpie63.fr

Inscription à la formation :

- Bulletin d'inscription à compléter et à nous retourner (par courrier ou version informatique)
- Accompagné d'un acompte de 40 % (soit 90 euros)
- CPIE Clermont-Dômes
- 1 rue des colonies - Theix 63122 ST GENES CHAMPANELLE
- Tél : 04 73 87 35 21 Mail : contact [at] cpie63.fr

Inscription obligatoire avant le 7 février 2020 / Nombre de places limité

Date d'échéance d'inscription:

Vendredi 7 Février 2020

En détails:

L'apprentissage de l'observation et de la détermination des plantes apparait souvent complexe. En plaçant une finalité « utilitaire » à l'activité, notamment via la réalisation d'un objet tressé avec des plantes souples et fibreuses, la motivation est accrue et le regard sur les plantes est affiné.

Savoir reconnaître les matériaux de tressage, expérimenter différentes techniques de vannerie et acquérir ce savoir faire si particulier reste la finalité de ces trois journées de formation « vannerie sauvage »

Objectifs:

- Approcher la botanique par l'usage artisanal des plantes,
- Connaître le plaisir de réaliser un objet durable avec des matériaux naturels,
- Acquérir des techniques simples de vannerie rustique en les mettant en pratique,
- Enrichir sa pratique éducative et percevoir le champ des possibles avec les publics,
- Rencontrer et échanger sur cette thématique dans un esprit de co-formation.

Contenu:

- Reconnaissance et collecte de divers matériaux dans la nature,
- Techniques de préparation des végétaux (trempage, cuisson, pelage, éclissage, fendage),
- Fabrication de la forme de l'objet naturel (panier simple, nichoir...)
- Tressage avec les différents matériaux
- Temps d'échanges et de réflexion en groupe

Informations complémentaires:

Public visé par cette formation :

Animateurs et directeurs d'ACM, animateurs nature, éducateurs environnement et développement durable, formateurs, accompagnateurs en montagne, individuels désireux de progresser sur le sujet.

Encadrement de la formation :

Thierry DALBAVIE – Formateur indépendant en éducation environnement, botaniste, vannier

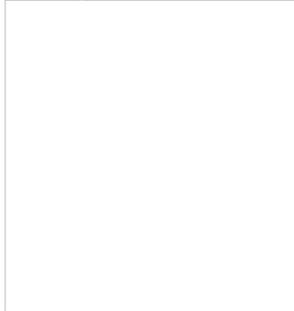
Lieu(x) de la formation :

Site de Theix (siège du CPIE Clermont-Dômes), commune de St Genès Champanelle et milieu naturel proche

A consulter:

 [bulletin_inscription_formation_vannerie_sauvage_-_fevrier_2020.pdf](#) [5]

En image:



[6]

- [Mentions légales](#)
- [Aide](#)
- [Plan du site](#)
- [Contact](#)

URL source: <https://ree-auvergne.org/formation/vannerie-sauvage>

Liens

[1] <mailto:contact@cpie63.fr>

[2] <http://cpie-clermont-domes.org/>

[3] <https://ree-auvergne.org/participants/adulte>

[4] <https://ree-auvergne.org/th%C3%A8mes/p%C3%A9dagogie-education-formation>

[5] https://ree-auvergne.org/sites/default/files/formations/bulletin_inscription_formation_vannerie_sauvage_-_fevrier_2020.pdf

[6] [https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/images.png?](https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/images.png?itok=Y503ROXK&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)

[itok=Y503ROXK&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic](https://ree-auvergne.org/sites/default/files/styles/1280x960/public/formations/images/images.png?itok=Y503ROXK&slideshow=true&slideshowAuto=true&slideshowSpeed=4000&speed=350&transition=elastic)